

preuve que la commission a dû prêter l'oreille à certaines thèses prétendant que les parcs nationaux devraient tous faire partie de la même circonscription.

Je crois que les gens qui habitent dans les parcs nationaux auraient une bien meilleure représentation si les choses demeuraient comme elles sont actuellement, mettons, le parc Waterton dans la circonscription de Lethbridge, étant donné que le parc Banff se rattache logiquement à Bow-River, et que le parc Jasper fait corps avec Jasper-Edson et Red-Deer entre les deux.

Certes, la question peut être envisagée de diverses manières; néanmoins, j'appuie sans réserve la thèse que le député de Bow-River et celui de Calgary-Nord ont défendue. J'ajoute que Calgary et Edmonton, centres urbains qui connaissent un essor rapide, ont, toutes deux, besoin d'un député supplémentaire. Vu le chiffre actuel de leur population, elles pourraient se donner plus d'un député supplémentaire si, par exemple, le surplus de population était intégré à d'autres circonscriptions, telles Vegreville, Acadia, ou même Macleod. J'estime que, pour être bien représentée, la ville de Calgary est assez peuplée pour mériter trois, sinon quatre députés.

Nous demandons qu'on accorde un député de plus à la ville de Calgary et un député de plus à la ville d'Edmonton. Je crois que nous y avons droit. Moyennant des remaniements secondaires dans le cas de certaines circonscriptions actuelles, il serait facile d'apporter ces modifications.

Pour ce qui est de ma circonscription, je répète que son étendue est nettement en deçà de la normale, et même si on n'y modifie rien, elle restera très près de la normale. L'opinion que nous défendons, et que les députés conservateurs et autres soutiendraient probablement s'ils étaient à la Chambre, c'est qu'il faudrait carrément abolir la circonscription Rocky-Mountain et laisser à peu près inchangées les limites actuelles des autres circonscriptions; on éviterait ainsi les difficultés qu'ont connues Peace-River et Athabasca.

De plus, l'Alberta a droit à deux députés supplémentaires au Parlement, un représentant la ville de Calgary et l'autre la ville d'Edmonton. On ne devrait pas s'opposer à ces modifications. Il me semble aussi que nous devrions prévoir une répartition plus équitable des autres circonscriptions dont la

population n'est peut-être pas aussi grande qu'elle devrait l'être.

En conclusion, j'aimerais demander à la commission de tenir compte des principes que j'ai formulés et que d'autres ont mis de l'avant, lorsqu'elle étudiera les arguments présentés cet après-midi, particulièrement dans le cas de la ville de Three-Hills dont j'ai parlé tantôt, afin que les modifications ne portent pas à controverse. Ce serait certes une amélioration. J'espère, monsieur l'Orateur, que les commissaires en Alberta considéreront les arguments présentés et amélioreront les recommandations dont nous sommes saisis.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais souligner ce que d'autres députés de l'Alberta ont dit cet après-midi au sujet de l'unanimité des opinions concernant certaines modifications et observations relatives au rapport de la commission de remaniement de l'Alberta. Je souscris sans réserve aux observations formulées. Je sais que les députés de l'Alberta qui n'auront pas l'occasion de prendre la parole partagent ces vues.

Avant d'entrer dans le détail du rapport, j'aimerais reprendre certains arguments invoqués par nos collègues de l'Alberta. D'une façon générale, je trouve regrettable que la commission n'ait pas, dans ses rapports, motivé ses recommandations. Il s'agit d'un rapport pur et simple, dépourvu de tout argument convaincant, de toute raison valable. C'est donc à la population et aux députés de convaincre les membres de la commission qu'ils ont tort. Pourtant ce sont ces derniers qui proposent les changements. En toute déférence, je soutiens qu'il appartient aux commissaires de justifier les changements qu'ils proposent.

Il n'est pas dit dans la loi qu'une commission peut se contenter de quadriller arbitrairement une province. Je suis sûr que, en nous basant uniquement sur la population, nous pouvons tous en venir à une solution. Mais la population n'est pas le seul critère. Si ce l'était, nous pourrions former des circonscriptions fantastiques et d'un coup d'œil saisissant. Il suffirait de diviser une province en bandes verticales et horizontales, en tenant compte de la population voulue, mais de rien d'autre.

Je refuse d'admettre qu'établir un gouvernement représentatif, c'est tout simplement